

## Le procès verbal du policier.

Suite au cambriolage de la banque de Puyonfort dans la nuit du 2 au 3 mai 2010, le procès a duré 2 jours dirigé par Jean-Frédéric Dumarteau, le juge du village.

Nous avons trouvé les coupables : Raphaël Début, Jack Couper, Guy Léquéri.



Raphaël Début



Guy Léquéri



Jack Couper

L'enquête du policier Aleksis Olesmain a déterminé ce qui s'était passé le jour du cambriolage. Une enquête a été ouverte, les 7 suspects ont été interrogés individuellement le mardi 3 mai 2010 au commissariat de Puyonfort.

Voici les résultats de l'enquête menée par le policier :

Après l'élection du maire, le parti politique S.P.O. (Sport Programme Organisé) a été furieux. Nous en avons conclu que : les coupables voulaient mettre le maire dans le pétrin. Alors, Mr. Début a acheté, à 6h, 4 somnifères au pharmacien pour ensuite les mettre dans 4 crêpes. Elles ont été achetées dans la crêperie de Mr. Flambée par 2 personnes dont Mr. Début. Ensuite, à 20h30, les membres de la S.P.O. veulent voler la banque. Ils donnent les crêpes au soit disant personnes ivres qui parlaient ensemble devant la banque : ils s'endorment. La S.P.O. rentre dans la banque. Mr. Début charme Pauline l'argent pendant que les 2 autres volent la banque.

Procès verbal fait le 18/05/10 par Aleki Olémain